L'ASSEMIE DE LA N ORLEANS

BUREAUX, No 72, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI. 28 AOUT.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croscent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

La [illegible] conformément à la charte, soumet [illegible] ment l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'more de	$262,161 71
Primes de marine	130,365 15
Primes de rivières	806,949 50
	$1,097,380 45
Montant des primes exprimes	959,451 64
Primes payées et entendues	
Primes d'incendie	$ 94,322 05
Primes de marine	79,245 05
Primes de rivières	8,825 00
Primes déjà payées au lieu de scrip	75,762 32
Primes payées	21,197 24
Remboursements payées	61,597 21
Frais de poste, dépenses, ap-	
pointements, timbres, consommés	
en scrips, &c.	103,166 09
	878,730 21
Réserve net	$ 267,751 23
Montant des primes participant aux divi-	
dende scrip	494,711 00
Excédé de la Compagnie est comme	
suit:	
Billets garantie par hypothèques	$ 68,565 00
Billets garantie par actions	38,264 16
Espèces	31,162 51
Propriété de banques	66,000 00
Placé en bons consolidés et au banc de la	
ville	70,000 00
Placé en actions de banques	23,000 00
Placé en actions de Ry, compagnies	25,225 00
Compagnie de Dry Dock Atlantic	1,875 00
Dû pour primes et en voie de passation	100,000 10
En caisse	207,450 32
	$847,180 20

Le présent état précède est annexé à une copie extraite des livres de la Compagnie.

THOMAS K. ADAMS, Président.

HENRY V. ODDIE, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent remplissant, sur tous ses certificats non payés de scrip non portant intérêt des dits certificats, à partir du dernier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes exprimes et y étant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS K. ADAMS, Président.
HENRY V. ODDIE, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. K. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. T. Boddecker,	James J. Hamm,
Sam'l S. Newman,	A. Dudnit,
F. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Ogle,
A. Thomson,	A. S. Reading.
30 mai—jm	

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigeant la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866—

Primes sur les risques d'incendie	$ 132,397 94
" " rivières	41,721 16
" " mers	30,853 79
	204,972 89
En marbre, primes remboursées	2,455 64
	202,522 64
Primes non expirées le 30 avril 1866	82,778 90
	283,300 74
Perles payées dans la même période, savoir:	
Perles par les incendies	$ 29,615 79
" " rivières	15,279 72
" sur les mers	35,474 43
Total des pertes	80,369 94
Ré-assurances	7,616 20
Dépenses, l'intérêt sur le scrip,	
ville profit, compte de pertes	74,301 25
intérêt, l'escompte et compte	
d'intérêt	
Taxes et Revenu interne	2,064 73
Quittes pour coupons échus	30,324 27
En réserve, pour lequel non ex-	
pirées	32,477 13—209,971 44
Réserve net	$ 41,629 30
Liquidité de la Compagnie est comme suit:	
Billets de capital	139,129 20
Prêts garantie par hypothèque	6 700 00
Prêts garantie	47,650 12
Prêts pour primes	30,309 07
Actions, bons et autres garanties	121,986 63
En caisse	61,721 45
Compte individuelle pour primes	39,976 37
Propriétés fonctions	19,907 75
	638,380 31

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

M. CRAWFORD, secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 15 octobre 1866.

SAMUEL MEYERS,
Deuxième Juge de paix
dans et pour la paroisse d'Orléans

Les directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 février 1866, six pour cent sur tous les certificats de scrip non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende-scrip de vingt pour cent sur les primes du capital non payé pour participant, pour l'année expirée le 30 novembre 1865, et il sera émis des certificats, pour ledit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. ODDIE, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. T. Boddecker,	James J. Hamm,
Sam'l S. Newman,	A. Dudnit,
F. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Ogle,
A. Thomson,	A. S. Reading.
30 mai—jm	

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigeant la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866—

Primes sur les risques d'incendie	$132,397 94
" " rivières	41,721 16
" " mers	30,853 79
	204,972 89
En marbre, primes remboursées	2,455 64
	202,522 64
Primes non expirées le 30 avril 1866	82,778 90
	283,300 74
Perles payées dans la même période, savoir:	
Perles par les incendies	$ 29,615 79
" " rivières	15,279 72
" sur les mers	35,474 43
Total des pertes	80,369 94
Ré-assurances	7,616 20
Dépenses, l'intérêt sur le scrip,	
ville profit, compte de pertes	74,301 25
intérêt, l'escompte et compte	
d'intérêt	
Taxes et Revenu interne	2,064 73
Quittes pour coupons échus	30,324 27
En réserve, pour lequel non ex-	
pirées	32,477 13—209,971 44
Réserve net	$ 41,629 30
Liquidité de la Compagnie est comme suit:	
Billets de capital	139,129 20
Prêts garantie par hypothèque	6 700 00
Prêts garantie	47,650 12
Prêts pour primes	30,309 07
Actions, bons et autres garanties	121,986 63
En caisse	61,721 45
Compte individuelle pour primes	39,976 37
Propriétés fonctions	19,907 75
	638,380 31

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

M. Crawford secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1866.

SAMUEL MEYERS,
Notaire public

Les Directeurs ont déclaré un dividende de 65 cents par action, payable à partir du premier lundi de juin prochain.

Il sera fait un transfert des livres, à partir du 15 mai courant jusqu'au premier juin prochain inclusivement.

Le dividende ne sera payable que sur les actions de stock libérées.

THOMAS K. ADAMS, Président.
HENRY V. ODDIE, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. T. Boddecker,	James J. Hamm,
Sam'l S. Newman,	A. Dudnit,
F. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Ogle,
A. Thomson,	A. S. Reading.
30 mai—jm	

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigeant la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866—

Primes sur les risques d'incendie	$132,397 94
" " rivières	41,721 16
" " mers	30,853 79
	204,972 89
En marbre, primes remboursées	2,455 64
	202,522 64
Primes non expirées le 30 avril 1866	82,778 90
	283,300 74
Perles payées dans la même période, savoir:	
Perles par les incendies	$ 29,615 79
" " rivières	15,279 72
" sur les mers	35,474 43
Total des pertes	80,369 94
Ré-assurances	7,616 20
Dépenses, l'intérêt sur le scrip,	
ville profit, compte de pertes	74,301 25
intérêt, l'escompte et compte	
d'intérêt	
Taxes et Revenu interne	2,064 73
Quittes pour coupons échus	30,324 27
En réserve, pour lequel non ex-	
pirées	32,477 13—209,971 44
Réserve net	$ 41,629 30
Liquidité de la Compagnie est comme suit:	
Billets de capital	139,129 20
Prêts garantie par hypothèque	6 700 00
Prêts garantie	47,650 12
Prêts pour primes	30,309 07
Actions, bons et autres garanties	121,986 63
En caisse	61,721 45
Compte individuelle pour primes	39,976 37
Propriétés fonctions	19,907 75
	638,380 31

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

M. Crawford secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1866.

SAMUEL MEYERS,
Notaire public

Les Directeurs ont déclaré un dividende de 65 cents par action, payable à partir du premier lundi de juin prochain [1867], date ouverture de la [illegible] conformément aux termes de charte, et [illegible] balance de la balance du prix d'adjudication. Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

15 août—27-sept. 4,'67,1f

Charles J. Leeds vs Louisiana Manufacturing Company.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 17,381—En vertu d'un writ de saisie et revente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural le MARDI quatre de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmonie et Water, ayant quatre vingt un pieds de front sur la rue Harmonie et cent six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue de la levee, quatre vingt dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, et deux cent quarante sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Water [illegible] entre lignes parallèles, et contenant [illegible] ainsi que le tout se trouve augmenté [illegible] appartenant droit à la batture et d'augmentation d'icelle, sans exception, ni réserve aucune.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de W. E. Mitchell & Co, suivant acte au rapport de W. L. Pocher, ci-devant notaire public en cette ville, en date des 13 juin 1864 et 22 de septembre 1865.

Même dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

4 août—13,21,28—sept 4 Shérif de la paroisse d'Orléans

Marie E. A. Trudeau, nee Vs. Marius S. Brin et al.

COUR DU QUATRIEME DISTRICT JUDICIAIRE.

Paroisse Assomption.—No. 1,838—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour du Quatrième District Judiciaire, Paroisse Assomption, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI trois de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé sur la faubourg Trenie, dans le Deuxième District de cette ville, à l'angle nord des rues Bienville, de la Demande, Villere et Robertson.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de residence bien construite, avec cuisine, boiserie entre poteaux, couverte en ardoises, ayant quatre chambres en bas, avec galerie devant deux loyers, garnie ferrure et cabinet, deux chambres avec foyers dans l'attique—l'autre cuisine à deux cases, briquette entre poteaux et couverte en ardoises, avec galerie devant, un petit cabinet entre les deux cuisines et deux autres petites pour briquettes, water tanks, &c. Le tout dans un bon état de réparations.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de la dame Eugenie Pinard, suivant acte au rapport de Jules Dufilho, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1858.

Même dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Sheriff.
Bureau du Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15 août—30,29—sept 4

Succession de feu HENRY MYERS, decede.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,198—En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 d août 1866 à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, quatre de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Pinquenine et Prytanée et dit terrain est distant de cent pieds de la rue Esplanade et a un pied de front sur C. J. Hedin, ci-devant voyer, le 16 de mars 1866 et mesure soixante pieds de front sur la susdite rue Esplanade sur quatre-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure semblable, front et un pied sur la susdite rue Pinquenine et de face à la susdite rue Esplanade sur quatre-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure semblable, front et un pied sur la susdite rue Prytanée et de face à la susdite rue Esplanade sur quatre-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure semblable, le tout conformément au plan dressé par C. J. Hedin, ci-devant voyer, le 16 de mars 1866 et borné comme suit, savoir: au nord-est par deux propriétés appartenant à Mme Pinquenine, au sud-ouest par la susdite rue Pinquenine, au nord-ouest par la susdite rue Prytanée et au sud-est par la susdite rue Esplanade.

Même dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

30 juillet—août 6,13,20,27—sept 3,'66

Joseph Bazanac vs. Theophile Bertrand et John Howlett, jr.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,319—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, onze de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé sur faubourg Trenie, dans le Deuxième District de cette ville, à l'angle nord des rues Bienville, de la Demande, Villere et Robertson.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de residence bien construite, avec cuisine, boiserie entre poteaux, couverte en ardoises, ayant quatre chambres en bas, avec galerie devant deux loyers, garnie ferrure et cabinet, deux chambres avec foyers dans l'attique—l'autre cuisine à deux cases, briquette entre poteaux et couverte en ardoises, avec galerie devant, un petit cabinet entre les deux cuisines et deux autres petites pour briquettes, water tanks, &c. Le tout dans un bon état de réparations.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de la dame Eugenie Pinard, suivant acte au rapport de Jules Dufilho, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1858.

Même dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Sheriff.
Bureau du Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15 août—30,29—sept 4

Succession de feu HENRY MYERS, decede.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,198—En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 d août 1866 à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, quatre de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un lot de terre situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Pinquenine et Prytanée et dit terrain est distant de cent pieds de la rue Esplanade et a un pied de front sur C. J. Hedin, ci-devant voyer, le 16 de mars 1866 et mesure soixante pieds de front sur la susdite rue Esplanade sur quatre-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure semblable, front et un pied sur la susdite rue Pinquenine et de face à la susdite rue Esplanade sur quatre-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure semblable, le tout conformément au plan dressé par C. J. Hedin, ci-devant voyer, le 16 de mars 1866 et borné comme suit, savoir: au nord-est par deux propriétés appartenant à Mme Pinquenine, au sud-ouest par la susdite rue Pinquenine, au nord-ouest par la susdite rue Prytanée et au sud-est par la susdite rue Esplanade.

Même dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

30 juillet—août 6,13,20,27—sept 3,'66

Succession de JOSEPH BAZANAC.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,319—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, onze de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé sur faubourg Trenie, dans le Deuxième District de cette ville, à l'angle nord des rues Bienville, de la Demande, Villere et Robertson.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de residence bien construite, avec cuisine, boiserie entre poteaux, couverte en ardoises, ayant quatre chambres en bas, avec galerie devant deux loyers, garnie ferrure et cabinet, deux chambres avec foyers dans l'attique—l'autre cuisine à deux cases, briquette entre poteaux et couverte en ardoises, avec galerie devant, un petit cabinet entre les deux cuisines et deux autres petites pour briquettes, water tanks, &c. Le tout dans un bon état de réparations.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de la dame Eugenie Pinard, suivant acte au rapport de Jules Dufilho, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1858.

Même dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Sheriff.
Bureau du Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15 août—30,29—sept 4

Succession de HENRY MYERS, decede.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,198—En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 d août 1866 à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, quatre de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un lot de terre situé dans le